Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Prévisions 2004–2005

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Le très honorable Paul Martin
Premier ministre du Canada

TABLE DES MATIÈRES

SECTION 1: MESSAGE **1**

1.1 Message du directeur général et premier dirigeant par intérim
1.2 Déclaration de la direction 3

SECTION 2: RAISON D'ÊTRE **4**

SECTION 3: VUE D'ENSEMBLE DE LA PLANIFICATION **5**

3.1 Survol de l'organisation 5
3.2 Contexte de la planification 5

SECTION 4: PLANS ET PRIORITÉS SELON LES RÉSULTATS STRATÉGIQUES **7**

4.1 Résultat stratégique 7
4.2 Résumé 7
Tableau 1 : Résultat stratégique, priorités, ressources afférentes et type 7
4.3 Priorités détaillées pour l'exercice 2004-2005 8
4.4 Gestion moderne 13

SECTION 5: ORGANISATION **14**

5.1 Obligation de rendre compte 14
5.2 Prévisions des dépenses de l'organisme 14
Tableau 2 : Prévisions des dépenses de l'organisme 15
Tableau 3 : Coût net du programme en relation avec les prévisions 2003-2004 16
5.3 Personne-ressource 16

SECTION I : MESSAGE

1.1 Message du directeur général et premier dirigeant par intérim

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) a été créée en 1994 afin de fournir des analyses et des conseils favorisant la cause du développement durable. Dix ans plus tard, sa mission est plus pertinente que jamais, au moment où le Canada et les gouvernements de par le monde reconnaissent, de plus en plus, la nécessité d'un développement servant des fins à la fois économiques et environnementales.

La TRNEE envisage l'environnement du point de vue de l'économie. Elle exprime les répercussions des problèmes d'environnement sur l'économie canadienne, et elle évalue de quelle manière on peut utiliser les outils de la politique économique dans l'intérêt de l'environnement. En conjuguant une approche multilatérale, des recherches et des analyses robustes, la TRNEE peut fournir des recommandations pratiques qui favorisent la prospérité économique tout en préservant l'environnement pour les générations actuelles et celles qui nous suivront.

Le rôle principal de la TRNEE consiste à aider les ministères, les ministres et les parlementaires dans leur processus décisionnel. À cet égard, ses principaux outils sont les rapports sur l'*État du débat* et les présentations annuelles sur l'*Écologisation du budget fédéral.* Les rapports antérieurs fournissent des analyses et des recommandations concernant les principaux programmes de recherche et de consultation de la TRNEE. D'autre part, les présentations du budget offrent de l'information adaptée aux besoins du ministre des Finances et du Comité permanent des finances de la Chambre des communes. Ces présentations découlent d'analyses approfondies et de consultations menées auprès des intervenants tout au long de l'année.

Une direction informée et assurée est essentielle à l'atteinte simultanée des objectifs en matière d'environnement et d'économie. En conséquence, la TRNEE accorde la priorité à la sensibilisation des leaders d'opinion et des décideurs ainsi qu'à leur identité de vues dans l'ensemble du pays. Les efforts de sensibilisation de la TRNEE visent à élaborer des bases politiques et économiques à l'échelle régionale et nationale à l'appui des questions clés, soutien essentiel à la force d'impulsion nécessaire pour stimuler le changement.

La TRNEE favorise une approche stratégique pour réaliser ses travaux en sélectionnant trois ou quatre questions à examiner sur une période de deux ans. Les questions doivent se situer au cœur des défis canadiens en matière d'environnement et d'économie. Elles doivent également concerner les domaines où la consultation avec de multiples intervenants favorise l'élaboration des meilleures solutions. Cette approche permet à la TRNEE de prodiguer des conseils et des recommandations que le gouvernement et l'industrie peuvent mettre en œuvre en toute confiance.

En 2004-2005, la TRNEE focalisera sur les quatre secteurs d'intérêt suivants :

- comment la politique budgétaire peut favoriser la décarbonisation des complexes énergétiques canadiens, tout en conservant des options et des occasions pour les sources d'énergie et les utilisations existantes;
- comment les marchés financiers canadiens peuvent soutenir et stimuler davantage les activités respectueuses de l'environnement;
- comment les réformes réglementaires et budgétaires peuvent accroître le capital naturel du Canada en ce qui a trait à la forêt boréale;
- comment la planification énergétique du Canada peut renforcer la compétitivité tout en permettant d'atteindre les objectifs relatifs au changement climatique et d'autres objectifs liés à l'environnement.

La TRNEE continuera également d'exécuter des travaux dans un cinquième secteur d'intérêt à l'appui de sa présentation annuelle sur l'*Écologisation du budget fédéral.* Ces travaux focaliseront sur :

- la manière dont le gouvernement fédéral peut incorporer des initiatives environnementales importantes à son budget annuel.

Nous sommes fiers de mériter le prix du Collège Arthur Kroeger 2004 en matière d'établissement de politiques, dont la remise coïncide avec notre 10e anniversaire. Ce prix est décerné à une personne ou à une organisation qui sert de modèle à d'autres, en ce qui a trait à la manière de définir un enjeu et d'établir un ensemble de politiques fructueuses, grâce à une direction novatrice. Pour ce qui concerne la TRNEE, le jury a pris en considération la qualité de nos efforts visant « l'élaboration d'un consensus politique afin de soutenir des perspectives et des intérêts divergents en matière d'environnement et d'économie ». Nous avons l'intention de miser sur nos forces et de continuer à fournir un service constructif à ce pays.

Le directeur général et premier dirigeant par intérim,

_____

Eugene Nyberg

1.2 Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005 de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

Ce document a été préparé conformément aux principes d'établissement de rapports et aux obligations d'information contenus dans le document *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2004-2005 :*

- Il décrit précisément les plans et les priorités de l'organisation.
- L'information sur les prévisions de dépenses présentée dans ce document est conforme aux directives fournies dans le budget du ministre des Finances et par le SCT.
- Il est complet et exact.
- Il s'appuie sur des systèmes de gestion fiables et de l'information ministérielle fondamentale.

La structure de rapport sur laquelle repose ce document a été approuvée par les membres du Conseil du Trésor et elle constitue la base de l'obligation de rendre compte des résultats obtenus avec les ressources et les autorisations fournies.

Le directeur général et premier dirigeant par intérim,

_____

Eugene Nyberg

23 février 2004

SECTION 2 : RAISON D'ÊTRE

Les Canadiens accordent une grande importance à la croissance économique et à la prospérité. Toutefois, l'activité économique entraîne une pression croissante sur la santé des Canadiens et sur l'environnement mondial. Il existe un besoin permanent de résoudre ce dilemme en canalisant une recherche rigoureuse, les points de vue des intervenants et les nouvelles connaissances qui en découlent, par le truchement de l'élaboration des politiques.

La TRNEE répond à ce besoin en **établissant et en faisant connaître des moyens de favoriser la prospérité économique de tous les Canadiens, tout en préservant l'environnement pour les générations actuelles et celles qui nous suivront.**

La contribution de l'organisme correspond à deux des quatre thèmes établis dans le document *Le rendement du Canada*, le rapport annuel au Parlement présenté par le président du Conseil du Trésor. Ces deux thèmes sont : (1) les avenues de développement économique et l'innovation au Canada et (2) l'environnement du Canada.

SECTION 3 : VUE D'ENSEMBLE DE LA PLANIFICATION

3.1 Survol de l'organisation

La TRNEE se compose d'un effectif de Canadiens et de Canadiennes émérites, soutenu par un secrétariat établi à Ottawa. Les membres de la TRNEE sont nommés par le Premier ministre et ils représentent un vaste éventail de secteurs dont les milieux d'affaires, le monde syndical, les universités, les organismes de protection de l'environnement et les Premières nations, de même que diverses régions du pays.

Le Secrétariat, dirigé par le président-directeur général, assure la gestion des programmes, les services d'analyse, de communications et d'administration aux membres de la TRNEE et à ses groupes de travail. Le site Web (http://www.nrtee-trnee.ca/fre/overview/overview_f.htm) fournit des renseignements généraux sur la TRNEE et sur ses membres.

3.2 Contexte de la planification

La TRNEE est un organisme indépendant financé par un crédit parlementaire qui détient aussi le pouvoir de recueillir des fonds provenant d'autres sources. Fonctionnant sans lien de dépendance avec le gouvernement, cet organisme réunit des intervenants clés du gouvernement, de l'industrie et d'autres secteurs dans les groupes de travail de la TRNEE afin de superviser des programmes détaillés. Ces groupes de travail examinent des questions délicates et élaborent des solutions pratiques visant à améliorer l'élaboration des politiques et la prise de décision en matière d'environnement et d'économie. Le résultat consiste en des recommandations de principes ciblées que les gouvernements et l'industrie peuvent mettre en œuvre avec assurance ou auxquelles ils peuvent répondre.

Les programmes multilatéraux de la TRNEE préparent également la voie à des débats complémentaires sur des questions litigieuses. Ils le font en favorisant l'élaboration de partenariats entre les secteurs et les régions du pays, partenariats qui sont décisifs pour franchir les obstacles au développement durable au Canada.

La TRNEE forme des partenariats avec tous les ordres de gouvernement et divers intervenants sur le plan national. Ses principaux partenaires fédéraux sont : le ministère de l'Environnement, le ministère des Finances et le ministère des Ressources naturelles. Ces partenaires ministériels sont également les clients de la TRNEE, à savoir qu'ils sont souvent les principaux destinataires et qu'ils constituent le centre d'intérêt de ses travaux. Les gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral sont d'autres partenaires clés, puisque la plupart des problèmes liées à l'environnement et à l'économie mettent en cause tous les ordres de gouvernement. Les principaux intervenants partenaires s'échelonnent entre les chefs de file de l'industrie et les groupes environnementaux, ainsi que les universités et les Premières nations.

L'organisme aborde un certain nombre de défis au moment où il dépasse son rôle de conseiller pour agir à titre d'agent de changement. Le plus important est le manque de compréhension au sujet des liens étroits entre l'environnement et l'économie. La TRNEE aborde ce défi par le truchement d'efforts de communication centrés sur la sensibilisation des décisionnaires et des leaders d'opinion.

Un autre défi de longue durée de l'organisme consiste à trouver des moyens efficaces d'incorporer les résultats de ses consultations aux processus d'élaboration de politiques et de prises de décision. On constate de plus en plus qu'une bonne compréhension et une reconnaissance des cordes sensibles et des opinions des intervenants donnent lieu à des avantages à long terme.

Le processus de production de nouvelles connaissances de la TRNEE dans un secteur d'intérêt donné et leur validation par le truchement d'un processus à intervenants multiples requiert environ deux ans. Le programme d'Écologisation du budget fédéral constitue une exception; il s'agit d'un programme permanent qui présente des recommandations annuelles. Au cours de sa période de planification, l'organisme se propose de compléter ses programmes biennaux en cours et de commencer à examiner une nouvelle série de questions, indéterminées à ce jour.

Dans le cadre de son contexte de planification, la TRNEE a fixé deux priorités :

Priorité 1 : Conseiller les décideurs fédéraux sur les enjeux clés en matière d'environnement et d'économie. En utilisant une approche multilatérale pour équilibrer et valider ses conseils, la TRNEE examine actuellement des questions relatives :

- à la valorisation du capital naturel de la forêt boréale;
- à l'écologisation de la fiscalité et de l'énergie;
- aux marchés financiers et à la responsabilité des sociétés.

La TRNEE aborde les premières phases de l'examen d'un quatrième secteur : la planification énergétique à long terme au Canada. En plus de fournir des conseils concernant ces secteurs d'intérêt, l'organisme présentera des recommandations en relation avec le budget fédéral annuel.

Priorité 2 : Sensibiliser les intervenants et favoriser leur compréhension des problèmes, des occasions et des solutions pratiques. Cet effort cible le gouvernement fédéral ainsi que les décisionnaires nationaux d'autres secteurs. Au cours de cette période de planification, la TRNEE s'efforcera d'accroître la sensibilisation en ce qui concerne les secteurs d'intérêt existants et nouveaux.

SECTION 4 : PLANS ET PRIORITÉS SELON LES RÉSULTATS STRATÉGIQUES

4.1 Résultats stratégiques

Les décisions prises dans l'ensemble de la société canadienne révèlent une préoccupation équilibrée pour l'environnement et l'économie. Dépenses totales prévues (en milliers de $) : 5 077

La TRNEE est un des nombreux contributeurs à l'élaboration de politiques et à la prise de décision au Canada dans ces domaines. Par conséquent, nous avons décidé qu'il serait plus faisable et praticable de mettre en évidence le succès par l'atteinte de trois *résultats intermédiaires* :

1. Les conseils de la TRNEE exercent une influence sur l'élaboration des politiques fédérales en matière d'environnement et d'économie;
2. Les clients fédéraux et les intervenants nationaux sont informés des problèmes, des occasions et des solutions pratiques relevés et examinés par la TRNEE, et ils les comprennent;
3. La TRNEE informe et influence les décisionnaires d'autres secteurs clés.

Les priorités de la TRNEE relatives à cette période soutiennent principalement le premier et le deuxième résultats intermédiaires; toutefois, les activités envisagées par l'organisme contribueront également à favoriser le troisième résultat intermédiaire.

4.2 Résumé

Tableau 1 – Résultat stratégique, priorités, ressources afférentes et type

Résultat stratégique	Priorités	Ressources afférentes (en milliers de $)	Type
Les décisions prises dans l'ensemble de la société canadienne révèlent une préoccupation équilibrée pour l'environnement et l'économie.	1. Conseiller les décideurs fédéraux sur les enjeux clés en matière d'environnement et d'économie.	3 554	Permanent
	2. Sensibiliser les intervenants et faciliter leur compréhension des problèmes, des occasions et des solutions pratiques.	1 523	Permanent
Dépenses totales prévues:		5 077	

Les plans et les priorités de l'exercice 2004–2005 laissent apparaître deux domaines d'effort constant et stratégique pour réaliser les résultats prévus par la TRNEE. Tout d'abord, la TRNEE cherche à exercer une influence à l'échelle nationale. En particulier,

elle se concentre sur les conseils aux clients fédéraux parce que bon nombre de ses recommandations concernent ce secteur. Ensuite, l'organisme accorde également la priorité à la sensibilisation et à la compréhension en raison de l'importance de ces facteurs pour préparer la voie à un débat public informé et à l'adoption éventuelle des recommandations.

La section suivante porte sur ces deux priorités, sur les plans pour les aborder, sur les résultats prévus et sur la manière d'assurer la surveillance. On y examine également les efforts actuels de la TRNEE dans le cadre de la gestion moderne.

4.3 Priorités détaillées pour l'exercice 2004–2005

4.3.1 Conseiller les décideurs fédéraux sur les enjeux clés en matière d'environnement et d'économie.

Il est indispensable de disposer d'informations fiables pour établir de bonnes politiques et prendre des décisions éclairées. C'est un défi singulier lorsque les enjeux concernent simultanément l'environnement et l'économie parce que l'information souvent n'existe pas. La TRNEE soutient le processus décisionnel du gouvernement en fournissant des analyses et des recommandations appuyées par les intervenants. La nouvelle information soutient également le travail des intervenants dans d'autres secteurs de l'économie canadienne.

Plans

En ce qui a trait à sa priorité de conseil auprès des décisionnaires du gouvernement fédéral, la TRNEE prévoit :

- produire des analyses et des recommandations dans cinq secteurs d'intérêt;
- convoquer et consulter les intervenants nationaux en relation avec ces cinq secteurs;
- informer les hauts fonctionnaires, les ministres et les parlementaires des découvertes réalisées dans ces secteurs.

Produire des analyses et des recommandations dans cinq secteurs d'intérêt :
Les programmes de la TRNEE abordent souvent de nouveaux secteurs d'intérêt où il existe des lacunes importantes en matière d'information et d'analyses. Par conséquent, l'organisme commande des recherches et des analyses indépendantes pour chaque nouveau secteur d'intérêt, qui constituent ensuite la base des discussions et des débats dans le cadre du processus de consultation multilatérale. Par la suite, les travaux de chaque programme sont colligés dans un rapport sur l'*État du débat*, qui présente la nouvelle information, les idées et les recommandations qui résultent des phases de recherche et de consultation. Au cours des deux prochaines années, la TRNEE produira des analyses et des recommandations dans les quatre secteurs d'intérêts suivants :

- **Conservation du capital naturel du Canada : la forêt boréale**
  On considère que la forêt boréale du Canada compte parmi les quelques secteurs au Canada où il est encore possible d'assurer la survie de notre capital naturel. La

forêt boréale, écosystème important et largement intact, est soumise à une pression à croissance rapide à mesure que les provinces permettent le développement dans des secteurs vierges et que le développement industriel s'étend vers le Nord. Le défi consiste à trouver un équilibre entre la conservation et le développement des ressources. La TRNEE recommandera des moyens de valoriser le capital naturel de la forêt boréale par une réforme de la politique de réglementation et du budget.

- **Écologisation de la fiscalité et énergie**
  Un secteur important d'une recherche en cours de la TNREE s'intéresse à l'utilisation des instruments économiques pour atteindre à la fois des objectifs liés à l'environnement et à l'économie. Le programme d'écologisation s'attache actuellement aux enjeux liés à l'énergie. En particulier, il examine des moyens d'utiliser la politique budgétaire pour favoriser la décarbonisation des systèmes énergétiques canadiens, tout en soutenant des options et des occasions relatives aux sources et aux utilisations d'énergie existantes. Cette question, d'importance stratégique pour le Canada, concerne directement la priorité du gouvernement d'aborder le changement climatique et l'air pur, au même titre que les avenues de développement économique fournies par les nouvelles technologies énergétiques. Les secteurs abordés sont l'efficacité énergétique, l'énergie à base d'hydrogène et l'énergie renouvelable.

- **Marchés financiers**
  Les pratiques des sociétés et les décisions d'investissement peuvent avoir des répercussions à la fois positives et négatives sur l'environnement. Les décisions prises dans le cadre des marchés financiers canadiens ont un effet de levier énorme – peu connu à ce jour – et exercent une influence sur l'état de notre environnement. La TRNEE regroupe actuellement de nouvelles informations, idées et recommandations sur la manière dont les marchés financiers canadiens pourraient mieux soutenir et stimuler les activités respectueuses de l'environnement.

- **Planification énergétique à long terme au Canada**
  Le 12 août 2003, le premier ministre a demandé à la TRNEE « d'étudier les possibilités éventuelles de réduction des émissions et d'en informer les Canadiens ». Il a précisé que cette recherche devrait servir à étoffer les nouvelles stratégies en matière d'énergie et de changement climatique, et à accroître la compétitivité. On devrait la réaliser, entre autres choses, en examinant comment les nations du G8 élaborent leurs stratégies à long terme en matière d'énergie et de changement climatique. La TRNEE aborde maintenant les étapes préliminaires de la réponse à cette demande. Elle négocie avec le Bureau du Conseil privé, Ressources naturelles Canada et Environnement Canada pour préciser les paramètres et le calendrier de cette initiative.

La TRNEE travaillera également dans un cinquième secteur d'intérêt, une activité annuelle appelée l'Écologisation du budget.

- **Écologisation du budget**
  En intégrant des initiatives environnementales importantes à son budget annuel, le gouvernement fédéral peut commencer à assurer un héritage équilibré, intégré et durable en matière de bien-être économique, communautaire et écologique. Résultat de consultations avec les intervenants et d'analyses intensives, le rapport sur l'*Écologisation du budget* est présenté chaque année au ministre des Finances et au Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

Convoquer et consulter les intervenants nationaux
Une caractéristique fondamentale et particulière du travail de la TRNEE, c'est la crédibilité des opinions des intervenants nationaux. L'organisme met à contribution les connaissances des intervenants dans le cadre du programme des groupes de travail, des ateliers consultatifs élargis et des réunions trimestrielles de son propre effectif. Les résultats de ce processus forment la base sur laquelle la TRNEE offre ses conseils à ses clients fédéraux.

Programmes des groupes de travail : La TRNEE établit des groupes de travail multilatéraux distincts pour chaque secteur d'intérêt faisant l'objet d'un examen. Un groupe de travail se compose d'environ 15 à 20 décideurs, leaders d'opinion et représentants des secteurs et des régions du pays touchés par un secteur d'intérêt. Dans l'environnement neutre fourni par la TRNEE, les groupes de travail orientent et examinent les recherches et les analyses commandées, discutent de points de vue opposés, et élaborent des recommandations et des solutions largement avalisées. Ils relèvent également les marges et les sources de désaccord ainsi que leurs répercussions sur la politique gouvernementale.

Ateliers consultatifs : Pour soutenir les travaux du programme des groupes de travail, la TRNEE organise des ateliers consultatifs auxquels participe une gamme élargie d'intervenants. Ces consultations fournissent une rétroaction précieuse à grande échelle sur les enjeux, les idées et les approches à l'étude par chaque groupe de travail des programmes.

Réunions des membres : Les réunions plénières trimestrielles des membres de la TRNEE, qui sont eux-mêmes des intervenants clés de l'ensemble du Canada, fournissent une tribune pour examiner les enjeux étudiés par les divers groupes de travail de la TRNEE.

Informer les hauts fonctionnaires, les ministres et les parlementaires
Lorsqu'un programme se termine, la TRNEE distribue les rapports sur l'*État du débat* aux décideurs de tous les paliers gouvernementaux. Mais, ce qui est plus important, c'est qu'elle offre également des séances d'information de fin de projet aux hauts fonctionnaires, puisque c'est un moyen très efficace de rejoindre les décisionnaires clés du gouvernement fédéral. Les séances d'information sont personnalisées selon la gamme des responsabilités, et elles mettent l'accent sur l'information précise et les analyses que

les sous-ministres, les ministres et les parlementaires devraient examiner en relation avec les décisions de principes. Au cours de cette période de planification, la TRNEE présentera des séances d'information sur ses programmes actuels et terminés récemment. Le ministre des Finances et le Comité permanent des finances de la Chambre des communes recevront également notre présentation annuelle portant sur l'*Écologisation du budget.*

Résultats prévus et surveillance de cette priorité

- Une accumulation importante de nouvelles connaissances et de conseils a subi la validation par le processus multilatéral national dans les cinq secteurs précités (conservation du capital naturel du Canada en matière de forêt boréale; écologisation de la fiscalité et énergie; marchés financiers; planification énergétique à long terme au Canada; écologisation du budget).
- Diffusion de l'information aux principaux décideurs du gouvernement fédéral concernant ces secteurs d'importance critique pour les Canadiens.

Dans leur ensemble, ces résultats contribueront à réaliser le premier résultat intermédiaire de l'organisme :

- Les conseils de la TRNEE exercent une influence sur l'élaboration des politiques fédérales en matière d'environnement et d'économie.

L'organisme a mis en œuvre une stratégie de mesure du rendement pour (1) surveiller la qualité des conseils fournis et (2) s'assurer que les parlementaires et les fonctionnaires clés du gouvernement sont ciblés par les séances d'information. On constatera également que l'on a atteint le résultat intermédiaire précité lorsque les décideurs fédéraux :

- constatent que l'information de la TRNEE les aide à comprendre les enjeux et les solutions potentielles;
- tiennent compte des analyses et des recommandations de la TRNEE dans l'élaboration de nouvelles politiques ou programmes;
- manifestent des changements dans leur manière de penser ou d'agir en relation avec les enjeux;
- demandent l'examen d'autres enjeux.

4.3.2 Sensibiliser les intervenants et favoriser leur compréhension des problèmes, des occasions et des solutions pratiques.

La TRNEE relève un manque général de sensibilisation et de compréhension en ce qui concerne les liens entre l'environnement et l'économie. En conséquence, une de ses priorités consiste à sensibiliser les intervenants et à favoriser leur compréhension dans ce secteur.

En reconnaissant l'importance de cette priorité, la TRNEE attribuera une proportion supérieure de son budget aux communications au cours de cette période de planification.

Les efforts de communication se centreront sur les leaders d'opinion et les principaux décideurs de la société canadienne dans son ensemble (pas seulement les décideurs du gouvernement), parce que leur soutien est décisif pour l'adoption fructueuse des recommandations. À plus long terme, le fait de favoriser une meilleure compréhension des enjeux prépare la voie aux débats de société complexes en matière de défis liés à l'environnement et à l'économie.

L'appropriation effectuée par la TRNEE évite d'élaborer une campagne visant à éduquer l'ensemble des Canadiens concernant ces enjeux. Toutefois, l'organisme rejoint effectivement un auditoire élargi par le biais des médias, des événements publics et du site Web, qui remporte un franc succès et qui fournit un accès à tous les documents publiés par la TRNEE ainsi qu'aux descriptions de ses activités de programme.

Cette priorité se manifeste également dans un effort accru pour tenir des séances d'information régionales. Ces séances permettent à l'organisme d'atteindre un ensemble élargi d'intervenants, tout en tenant compte des sensibilités régionales différentes et des divers contextes à travers le pays. Aussi, ces séances aident à développer les structures régionales nécessaires à la compréhension et au soutien, en relation avec les questions clés qui sont examinées par la TRNEE. Sur la base du succès des séances régionales sur les enjeux urbains, la TRNEE prévoit utiliser cette approche avec certains programmes au moment où ils seront complétés au cours de cette période de planification.

La TRNEE continuera également de sensibiliser les intervenants et d'accroître leur compréhension avec d'autres moyens, notamment par la distribution de rapports, de bulletins et de documents d'information électroniques aux décideurs et aux leaders d'opinion du Canada, la présentation d'allocutions et la tenue d'événements nationaux sur ces enjeux clés. L'organisme continuera également de donner des entrevues aux médias et de rédiger des lettres d'opinion et des éditoriaux aux principaux journaux, de manière à miser sur la puissance des médias pour atteindre et informer les Canadiens de tout le pays.

Résultats prévus et surveillance en relation avec cette priorité

- Tenir des séances d'information régionales et nationales, et prononcer des discours.
- Diffuser des documents d'information électroniques et des bulletins trimestriels.
- Tenir des séances d'information destinées aux médias et distribuer des documents.
- Présenter des recherches, des analyses et des rapports nouveaux sur le site Web de la TRNEE.

Tous ces résultats contribueront à réaliser le deuxième résultat intermédiaire de l'organisme :

- Les clients fédéraux et les intervenants nationaux sont informés des problèmes, des occasions et des solutions pratiques relevés et examinés par la TRNEE, et ils les comprennent.

L'organisme surveille ses activités de communication pour s'assurer que les nouvelles connaissances rejoignent les leaders ciblés. On constatera également que l'on atteint ce résultat intermédiaire lorsque les intervenants nationaux :

- montrent un accroissement de leur sensibilisation et de leur compréhension en relation avec les enjeux;
- montrent que leurs nouvelles connaissances les aideront à sensibiliser leurs collectivités et leurs structures de base, ainsi qu'à accroître leur compréhension.

4.4 Gestion moderne

La TRNEE s'efforce d'atteindre l'excellence dans ses méthodes de gestion. Au cours de cette période de planification, l'organisme renforcera sept éléments de sa responsabilité de gestion :

- *Mesure du rendement :* Continuer de diriger un projet conjoint de mesure du rendement, associant l'Office des transports du Canada et l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, qui aboutira à la création d'outils et de leçons pour aider l'ensemble des petits ministères et organismes fédéraux. Ces travaux déboucheront sur un atelier destiné à 65 petits organismes, en 2004.

- *Évaluation :* Constituer un cadre d'évaluation et exécuter un élément d'évaluation chaque année au cours de cette période. On prévoit que la TRNEE jouera un rôle de premier plan pour aborder les défis liés à l'évaluation dans l'ensemble des petits organismes.

- *Gestion intégrée du risque :* Mettre sur point un profil de gestion du risque des sociétés et une stratégie de gestion au cours de la première année de cette période.

- *Valeurs et éthique :* Produire un énoncé de principes officiel et des directives à l'intention du personnel et des membres au cours de la première année de cette période.

- *Système de contrôle des coûts :* Restructurer le système de contrôle des coûts par activités pour fournir de l'information sur les résultats intermédiaires afin de soutenir l'établissement de rapports sur le rendement au cours de la première année de cette période.

- *Gestion de l'information :* Élaborer et mettre en œuvre des documents électroniques et un système de gestion de l'information au cours de la première année de cette période, notamment un programme de formation du personnel, en fonction du *Cadre de gestion de l'information* du gouvernement du Canada;

- *AAP et SIGD :* Se conformer aux exigences du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) dans le cadre de sa nouvelle approche de gestion des dépenses par le truchement de l'Architecture d'activités de programmes (AAP) et du Système remanié d'information sur la gestion des dépenses (SIGD).

SECTION 5 : ORGANISATION

5.1 Obligation de rendre compte

Le Premier ministre du Canada assume la responsabilité de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

Le président-directeur général est responsable de la gamme d'activités unique de la TRNEE, notamment des dépenses brutes totales prévues de 5,1 millions $, et de 29 équivalents temps plein associés à ce secteur d'activités.

5.2 Prévisions des dépenses de l'organisme

Le tableau 2 de la page suivante résume les dépenses totales prévues de la TRNEE pour l'exercice 2004-2005, de même que les dépenses totales prévues pour les trois années à venir. Ce tableau précise également les niveaux d'équivalents temps plein de la période de planification. Le tableau 3 résume le coût net des programmes de la TRNEE pour l'exercice 2004-2005.

Tableau 2 : Prévisions des dépenses de l'organisme

(en milliers de $)	Dépenses prévues 2003–2004[1]	Dépenses prévues 2004–2005	Dépenses prévues 2005–2006	Dépenses prévues 2006–2007
Budget principal des dépenses	5 015	**5 077**	5 077	5 077
Ajustements :				
▪ Réallocation budgétaire ciblée d'un milliard$ pour 2003–04	(93)	-	-	-
▪ Report de l'appropriation de l'année antérieure	170	-	-	-
▪ Financement du SCT pour le Fonds d'innovation pour la fonction de contrôleur moderne	33	-	-	-
– Bureau de la gestion de projet	110	-	-	-
– Mesure du rendement				
▪ Indemnités fixées par les conventions collectives signées entre le 1er janvier et le 31 mars 2003	5	-	-	-
Dépenses nettes prévues	5 240	**5 077**	5 077	5 077
Moins : Recettes non disponibles[2]	(20)	**(20)**	(20)	(20)
Plus : Coûts des services reçus sans frais[3]	343	**343**	343	343
Coût net du programme	5 563	**5 400**	5 400	5 400
Équivalents temps plein	29	**29**	29	29

(1) Reflète la meilleure prévision des dépenses totales prévues à la fin de l'exercice et comprend les approbations obtenues depuis l'établissement du budget principal des dépenses, le budget supplémentaire des dépenses et tout autre ajustement.

(2) Durant l'exercice 1996–1997, la TRNEE a entrepris un recouvrement des coûts pour les publications de l'organisation. En vertu de la *Loi sur la TRNEE* et de l'article 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, la TRNEE détient l'autorisation de dépenser toutes les recettes perçues.

(3) L'estimation des coûts des services fournis par les autres ministères comprend :

	(000 $)
Installations obtenues gratuitement de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	303
Services de paye et d'indemnités obtenus gratuitement d'Environnement Canada	2
Services de vérification obtenus gratuitement du Bureau du vérificateur général du Canada	38
	343

Tableau 3 : Coût net du programme en relation avec les prévisions 2003–2004

(en milliers de $)	
Dépenses nettes prévues (Budget principal des dépenses plus ajustements selon le tableau des dépenses prévues)	5 077
Plus : Services obtenus gratuitement	
Installations fournies par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	303
Services de paye et d'indemnités fournis par Environnement Canada (EC)	2
Services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général du Canada (BVG)	38
	343
Moins : Recettes non disponibles	20
Coût net du programme pour l'exercice 2004–2005	5 400

5.3 Personne-ressource

M. Eugene Nyberg
Directeur général et premier dirigeant par intérim
344, rue Slater
Ottawa, Ontario
K1R 7Y3

Téléphone : (613) 995-7581
Courriel : nybergg@nrtee-trnee.ca